



Notice d'information

Séjour de randonnée douce dans la presqu'île de Rhuy du lundi 13 mai 2019 au vendredi 17 mai 2019

Accès au séjour ;

Séjour accessible aux membres de Binic rando, donc licenciés à la FFRP avec assurance RC. **Nombre de participants :**

- 26 maximum, dans l'ordre des pré-inscriptions avec liste d'attente si le nombre est supérieur.
- 15 minimum

Déplacements : voitures personnelles et covoiturage.

Descriptif :

Séjour de **randonnée** pédestre **douce** de cinq jours et quatre nuits à Arzon, (village Azureva) :

Village vacances de Kerjouanno

56640 ARZON

Tél : 02 97 53 78 32

(Première randonnée le lundi après-midi après pique-nique, dernière randonnée le vendredi matin et retour repas commun du vendredi midi).

Prix : environ 280 € par personne (pour un groupe de plus de 20 personnes).

Supplément single, 52€ pour le séjour.

La prestation comprend :

- **Hébergement :** deux personnes par pavillon.
 - Chambres séparées, douche et WC à partager ou lit double pour couples.
 - Single possible avec supplément de 52€ pour les 4 nuits.
- **Pension complète**, du dîner du lundi au petit-déjeuner du vendredi
 - Repas sous forme de buffet
 - Paniers repas sous forme de buffet
- Lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni
- Accès aux piscines (une couverte, une extérieure)
- Animation du village
- Visite du cairn de Gavrinis.

Ne sont pas compris dans le forfait :

- Les boissons : 2€/repas/personne. (7 repas : 14€).
- L'assurance facultative de 13€ qui sera proposée avec le bulletin d'inscription.
- Les voyages aller-retour jusqu'à St Gildas de Rhuy et les déplacements sur place, basés sur le co-voiturage.

Inscriptions :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer par deux pour occuper des logements et à se regrouper par 2 ou 3 pour organiser le co-voiturage (aller-retour + déplacements sur place).

Les pré-inscriptions sont ouvertes à réception de ce courrier, et sont enregistrées dès réception (à mon adresse ci-après) d'un chèque de 50€, à l'ordre de Binic Rando. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt du chèque.

Si le nombre de participants est trop important (plus de 26), une liste d'attente sera ouverte.

Suivant le nombre de personnes inscrites, le séjour peut être annulé (moins de 15) ; en cas d'annulation, le remboursement sera effectué par l'association.

Si le séjour a bien lieu, un bulletin d'inscription sera envoyé aux préinscrits. L'inscription **ne sera définitive qu'après signature et renvoi du bulletin sous 8 jours**. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Assurance :

Au moment de cette inscription, une **assurance individuelle facultative** de 13€ vous sera proposée.

Paielement :

- Acompte de 50€ à la préinscription,
- Assurance 13€ à l'inscription.
- 100€ au plus tard le 5 février 2019
- 130€ au plus tard le 5 avril 2019.

Tous les chèques sont à établir à l'ordre de Binic rando.

Conditions d'annulation

Les conditions d'annulation à titre individuel sont les suivantes :

- Du 28 mars au 20 avril ; 15% du prix du séjour sont retenus.
- Du 21 avril au 5 mai : 30% du prix du séjour
- Du 5 au 12 mai : 50% du prix du séjour
- A partir du 12 mai : 100% du prix du séjour.

Divers :

Une réunion d'information sera organisée quelques semaines avant le départ.

Contact pour Binic Rando :

Agnès RIOUAL
2, rue du Pourquoi Pas
22520 BINIC

Tél: 02 96 70 69 62
06 70 52 66 16

agnes.rioual@orange.fr